Élections Législatives du 23 Novembre 1958

CIRCONSCRIPTION de CAEN

ELECTRICES, ELECTEURS,

Les heureux résultats du Référendum ne doivent pas être compromis.

Or ce n'est que dans l'UNION ET DANS LE REGROUPEMENT DES FORCES POLITIQUES NATIONALES, hélas trop souvent dispersées,

— que les nouvelles institutions trouveront leur pleine efficacité ;

— que la V[e] République sera capable de s'opposer AU COMMUNISME MENAÇANT ET A SES ALLIÉS PLUS OU MOINS AVOUÉS ;

— que la France sera écoutée et respectée de l'Etranger.

CETTE UNION EST INDISPENSABLE. Je sais que vous la souhaitiez, comme moi, aussi large que possible.

SACHEZ QUE J'AI FAIT TOUT MON POSSIBLE POUR Y PARVENIR. ET SI L'UNION QUI A ÉTÉ RÉALISÉE SUR MON NOM N'EST PAS AUSSI COMPLÈTE QUE J'AVAIS TOUTES RAISONS DE L'ESPÉRER, LA RESPONSABILITÉ NE M'EN INCOMBE EN AUCUNE MANIÈRE.

Député sortant,

— AYANT VOTÉ L'INVESTITURE DU GÉNÉRAL DE GAULLE ;

— AYANT FAIT CAMPAGNE POUR LE « OUI »,

Je sollicite à nouveau vos suffrages pour l'application du programme d'Union et de Regroupement National que voici :

1° APPLICATION LOYALE DE LA NOUVELLE CONSTITUTION, parce qu'elle est capable

— D'ASSURER LA STABILITÉ D'UN GOUVERNEMENT FORT ;

— DE PERMETTRE LA DÉFENSE DE TOUTES LES LIBERTÉS FONDAMENTALES, et notamment de la liberté d'expression, des libertés syndicales, de la liberté de l'enseignement ;

— DE CRÉER UNE VÉRITABLE COMMUNAUTÉ DE LA FRANCE et des TERRITOIRES d'OUTRE-MER.

2° RETABLISSEMENT DE LA PAIX EN ALGERIE, dans le respect des droits des Algériens et dans une solidarité étroite avec la Métropole.

3° SUR LE PLAN EXTERIEUR :

— MAINTIEN DE L'ALLIANCE ATLANTIQUE dans le respect des droits de la France et de la Communauté;

— CONSTRUCTION DE L'EUROPE UNIE et application des traités économiques européens.

4° SUR LE PLAN INTERIEUR :

— ÉLÉVATION DU NIVEAU DE VIE par une politique de juste rémunération, de plein emploi et d'EXPANSION ÉCONOMIQUE nationale et régionale, dans tous les domaines : agricole, industriel et commercial ;

— POLITIQUE DE JUSTICE SOCIALE ET FAMILIALE ;

— POLITIQUE DE SAINE GESTION FINANCIÈRE ;

— ACTION VIGOUREUSE POUR LE LOGEMENT dans nos villes comme dans nos campagnes ; cette action devra être envisagée comme un véritable service public, et permettre de stimuler l'initiative privée et de faciliter l'accession à la propriété ;

— POLITIQUE D'AVENIR EN FAVEUR DE LA JEUNESSE, par la multiplication des écoles et des établissements d'enseignement, par l'aide à la Recherche Scientique, par la création de tous les emplois nouveaux indispensables aux jeunes dans les très prochaines années ;

— RÉFORMES ADMINISTRATIVE ET FISCALE que l'instabilité gouvernementale a empêché de faire aboutir et dont l'urgence s'avère de plus en plus grande, si l'on veut mettre fin à une incohérence génératrice de gaspillage, d'injustice et de fraude.

Vous me connaissez assez, depuis treize années que vous m'avez fait confiance, pour savoir que mes paroles et mes promesses se sont traduites dans les faits.

Utilisant ma formation scientifique et professionnelle, je me suis efforcé de mettre le progrès technique au service d'un idéal de justice sociale et de liberté véritable.

JE COMPTE SUR VOUS POUR ME PERMETTRE DE CONTINUER.

JEAN-MARIE LOUVEL

Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique
Député sortant — Ancien Ministre
Chevalier de la Légion d'Honneur – Croix de Guerre 39-45

Remplaçant : Docteur Raymond VILLEY

Professeur à l'Ecole de Médecine
Chevalier de la Légion d'Honneur

Tournez S. V. P.

Au Service du Département et du Pays

Si, avec raison, l'opinion publique a sévèrement jugé les jeux politiques stériles de trop nombreux parlementaires, pareil reproche ne saurait être adressé à J.-M. LOUVEL dont on connaît les multiples et efficaces réalisations tant sur le plan régional que sur le plan national et dont il est bon de rappeler les principales :

1. — SUR LE PLAN DEPARTEMENTAL.

1) SON ROLE DÉCISIF DANS LA RENAISSANCE ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT, NOTAMMENT EN FAVEUR DE :

— La Reconstruction des Hauts Fourneaux de Caen dont les Pouvoirs publics, au lendemain de la Libération, avaient envisagé sinon décidé le transfert dans l'Est ;

— L'implantation :

— des Usines de Pompey et d'U.F.R.A.M.E.C. à Cormelles ;

— de l'Usine de la S.A.V.I.E.M à Blainville ;

— de l'Usine de la Radiotechnique à Caen ;

— de l'Usine FERODO à Condé-sur-Noireau ;

— de l'Usine de fils élastiques à Condé-sur-Noireau.

2) Ses interventions multiples pour la reconstruction de notre région, pour le logement, la construction d'Ecoles et d'Etablissements d'enseignement, pour l'indemnisation des Sinistrés et tout récemment pour obtenir du Ministre de la Construction l'abandon de ses exigences en ce qui concerne les « trop perçus ».

3) Ses interventions pour obtenir les crédits destinés à l'HABITAT RURAL, l'EQUIPEMENT AGRICOLE, POUR LE MAINTIEN DES PRIX GARANTIS ET LA SAUVEGARDE DES DÉBOUCHÉS AGRICOLES.

2. — SUR LE PLAN NATIONAL.

1) Son rôle fondamental pendant les 4 ans et 5 mois qu'il a passé sans interruption à la tête du Ministère de l'Industrie, dans l'équipement énergétique du pays (construction de barrages, de centrales électriques, recherche et exploitation des sources pétrolifères métropolitaines...) et dans le développement de la production industrielle française.

2) Son action dans l'équipement des Territoires d'Outre-Mer ainsi que dans la mise en valeur du Sahara comme Président de la Délégation permanente de l'Organisation des Régions Sahariennes.

C'est J.-M. LOUVEL qui y lança les véritables premières recherches pétrolières en 1951 qui devaient aboutir à partir de 1953 aux magnifiques découvertes que nous connaissons.

3) Son action en faveur de l'industrie cinématographique par le vote de la loi d'aide toujours en vigueur et qui a permis de sauver une industrie alors gravement menacée.

4) Sa proposition de loi votée en juillet 1957 concernant la construction d'une usine de séparation des isotopes de l'uranium grâce à laquelle l'indépendance française dans le domaine de la production de l'énergie nucléaire pourra être assurée.

5) Son action comme Ministre du Commerce en faveur des Petites et Moyennes Entreprises et en faveur de l'Artisanat.

6) Ses rapports en faveur de la ratification des Traités économiques européens et notamment du Traité d'Euratom.

CARON & Cie - CAEN